

Rencontres de l'historiographie française avec l'histoire sociale (XVI^e siècle — 1830)

par Hubert WATELET et Jean-Claude DUBÉ*

La série de textes qu'*Histoire sociale* publie aujourd'hui sous ce titre pourrait paraître de simple circonstance puisqu'ils furent d'abord présentés sous forme de conférences, à l'Université Saint-Paul ou à l'Université d'Ottawa. Ainsi, s'il s'agit surtout d'études ou d'aperçus se rapportant à la France d'Ancien Régime, l'un ou l'autre offre un cadre largement européen et l'un d'eux traite de l'impact de la révolution de 1830 sur les historiens. Le lien qui nous a amené à regrouper ces textes n'est rigoureusement ni géographique, ni chronologique. D'un autre côté, s'il s'agit le plus souvent de témoignages de l'historiographie française, l'un de ceux-ci n'en est pas moins signé George Rudé. Ce qui les unit n'est donc pas toujours une participation française à *Histoire sociale*. Mais cela n'empêche que ces textes qui vont du XVI^e siècle à 1830, concernent ou intéressent l'historien social.

Le premier, de Denis Richet, constitue un bilan sobre et serein des réactions que l'entreprise des économistes de l'équipe de Marczewski a suscitées chez quelques-uns des principaux représentants de l'histoire économique française¹. De notre point de vue, l'intérêt d'un tel texte est double. D'une part, comme le dit Pierre Chaunu, tout est parti de l'économique: c'est-à-dire cette orientation progressive de l'histoire vers le sériel, depuis l'histoire des prix des années trente, jusqu'au socio-culturel dont Robert Mandrou, Jean Delumeau ou Jean Meyer nous présentent ici même certains aspects². Une réflexion sur certains problèmes que le sériel peut poser en histoire économique est donc fort utile. D'autre part, le bilan de M. Richet nous rappelle que les méthodes de l'histoire économique peuvent modifier nos représentations de celle-ci et de ce fait, avoir une incidence sur celles que nous pouvons avoir du social.

Les pages de M. Corvisier sur la société militaire nous offrent un excellent aperçu sur une œuvre dont on n'a sans doute pas fini de prendre la mesure. Ainsi que leur auteur l'écrivait lui-même il y a quelques années, à la fin du règne de Louis XIV, c'est peut-être un Français sur 5 en âge de porter les armes qui fut employé peu ou prou par l'armée. C'est dire l'empreinte des armes et d'un esprit militaire sur la société. Certes

* Département d'histoire, Université d'Ottawa.

¹ T.J. MARKOVITCH, le représentant le plus remarquable de cette équipe, vient de publier le premier tome d'une *Histoire des industries françaises, Les industries lainières de Colbert à la Révolution*, Genève, Droz, 1976.

² P. CHAUNU, *Histoire science sociale. La durée, l'espace et l'homme à l'époque moderne*, Paris, Sedes, 1974, p. 54.

cette empreinte est plus forte aux frontières qu'à l'intérieur; elle constitue en outre un phénomène plus urbain que rural; mais il est clair qu'elle s'étend largement de la noblesse vers les populations³.

Les deux textes qui suivent concernent les mentalités. Celui de M. Mandrou dresse un état sélectif des recherches en cours dans le secteur en défrichement de l'histoire des sentiments et des sensibilités. Domaine qui plus que tout autre peut-être, en est venu à cette exigence dont nous empruntons la formulation à J.-L. Flandrin:

Le témoignage qu'un document prétend apporter sur une réalité qui lui serait extérieure ne nous satisfait plus: la réalité qu'il nous appartient aujourd'hui d'analyser, c'est le document lui-même. Une lettre d'amour ne saurait rien nous apprendre de certain sur les sentiments et les intentions de celui qui l'a écrite: elle nous donne en revanche d'incalculables renseignements sur ce que, à une époque et dans un milieu social donnés, un amant pouvait écrire à sa maîtresse; ou, pour le dire autrement, sur la façon de faire l'amour par correspondance⁴.

R. Mandrou montre dès lors combien les approches restent périphériques, à moins qu'elles ne se concentrent sur des aspects précis et clairement délimités des sensibilités — exactement ce dont témoigne également, si besoin était, la démarche de M. Flandrin⁵. D'où la difficulté de rassembler les résultats. Car cette fragmentation de la recherche se heurte finalement à la faiblesse ou à l'absence de modèles explicatifs d'ensemble⁶.

Le texte du professeur Delumeau sur *Les chrétiens au temps de la Réforme* prolonge la perspective qu'il nous a donnée dans ses deux volumes de la *Nouvelle Clio* et particulièrement dans son *Catholicisme entre Luther et Voltaire*. L'interprétation tend à reconsidérer la portée de la christianisation dans la mesure où elle peut affirmer que cette christianisation fut tout d'abord « moins profonde qu'on ne l'a cru ». De même elle débouche, au delà des Réformes et de leur diffusion d'une « religion de la peur », sur une mise en question de la portée de la déchristianisation des XIX^e-XX^e siècles. Jean Delumeau ne cesse en effet d'approfondir le sujet puisqu'il en fait le thème de son enseignement actuel au Collège de France⁷. Mais c'est le débat ainsi engagé qui devient particulièrement in-

³ A. CORVISIER, « Quelques aspects peu connus de l'Armée de l'Ancien Régime », dans *Le Ruban Rouge*, n° 35, Paris, 1967, et *Armi Antiche. Bolletino dell'Accademia di s. Marciانو*, 1970, p. 130 et 149; ID., *Les Français et l'armée sous Louis XIV d'après les mémoires des intendants 1697-1698*, Paris, 1975, p. 286 (Publications du Service historique de l'Armée en off-set). Sur le regain d'intérêt et le renouvellement de l'histoire militaire depuis une vingtaine d'années, voir aussi ID., « Aspects divers de l'histoire militaire », article introductif au n° spécial de la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janv.-mars 1973, p. 1-9.

⁴ J.-L. FLANDRIN, *Les amours paysannes. Amour et sexualité dans les campagnes de l'ancienne France (XVI^e-XIX^e siècle)*, Paris, 1975 (coll. « Archives »), p. 9.

⁵ *Ibid.*, p. 19 et *passim*.

⁶ Également R. MANDROU, *Introduction à la France moderne (1500-1640)*, 2^e éd., Paris, Albin Michel, 1974, p. 2. On peut relire, sur tout ceci, les pages qu'*Histoire sociale* a consacrées au colloque d'histoire socio-culturelle organisé à l'Université d'Ottawa en 1975 (vol. IX, n° 17, 1976, p. 5 sv). Celles de R. Mandrou que nous publions ici complètent d'ailleurs heureusement celles qu'il avait présentées à ce colloque (cf. p. 10-17).

⁷ J. DELUMEAU, *Histoire des mentalités religieuses dans l'occident moderne. Leçon inaugurale* de février 1975, Collège de France, 1975, 37 p.

téressant. Car on peut se demander, avec M. Chaunu, s'il n'y a pas là un grand risque d'anachronisme ; un danger de juger les christianismes d'autrefois d'après ce qu'on décide de privilégier dans le christianisme actuel. C'est ainsi que le christianisme des 90 pour 100 de gens qui ne savaient lire, avant les Réformes, était nécessairement *différent*. C'était, précise Chaunu, une religion du *faire* et non du *savoir*, c'est-à-dire une religion beaucoup plus axée sur la participation et la pratique que sur le contenu dogmatique (et à cet égard, sa démonstration est excellente). Ce qui ne signifie nullement, pense-t-il, qu'elle ne pouvait atteindre à « l'essentiel ». Mais ceci est beaucoup plus difficile à établir⁸.

Jusqu'à un certain point — et ceci n'apparaît pas suffisamment chez Chaunu — la religion du plus grand nombre d'avant les Réformes différait aussi au plan affectif. Ce fut notamment le cas dans la mesure où elle fut marquée par une « pastorale de la peur » par la suite, selon l'expression de Delumeau ; de ce point de vue donc, davantage en ville qu'à la campagne. Mais pour comprendre les choses, il faut tenter de dépasser ici encore le point de vue de la religion du savoir ; il faut aller au delà de ses assertions de paganisme ou de superstition. Comme l'a fait Chaunu dans le sens du « faire ». La religion des non-lisants d'avant les Réformes était centrée sur une participation et des pratiques des communautés paroissiales, qui répondaient à un besoin de sécurité face au quotidien et aux visions du surnaturel. À notre sens, ce besoin est une clé qui devrait permettre de mieux comprendre les éléments de longue durée et de continuité que l'on observe, des pratiques pré-chrétiennes à celles du christianisme.

L'article de M. Meyer sur la limitation des naissances suit de peu le tableau démographique que le professeur Le Roy Ladurie a brossé dans le tome 2 de *l'Histoire de la France rurale*, et la parution des *Familles* de M. Flandrin. Mais ces trois études furent presque simultanées. Or il est frappant de constater — entre autres — au delà des variantes de présentation des comportements et de leurs enchaînements, que toutes trois envisagent un arrière-plan moral et religieux fort différent. Pour Jean Meyer, l'accroissement de la mortalité en nourrice, des illégitimes et des abandons d'enfants au XVIII^e siècle atteste une évolution inverse de la morale sexuelle et familiale. Dans cette relation, les mariages tardifs importent peu. Celle-ci concerne surtout, il est vrai, la région parisienne et les villes. Chez les paysans de Le Roy Ladurie, les mariages tardifs sont le signe d'un certain ascétisme anté-nuptial. Tout au plus peut-on parler d'un léger relâchement des mœurs et d'un léger recul de tabous religieux, à propos de l'accroissement des illégitimes et des débuts de la contraception de la fin du XVIII^e⁹. Mais Flandrin renverse la perspective. Au terme du système démographique ancien, meurtrier pour la femme et sur-

⁸ P. CHAUNU, *Le temps des Réformes. Histoire religieuse et système de civilisation*, Paris, Fayard, 1975, p. 165-209. Sur le christianisme des masses, comparer, par exemple, l'interprétation de J. TOUSSAERT, *Le sentiment religieux en Flandre à la fin du Moyen-Âge*, Paris, Plon, 1963 à celle de M. ELIADE, *Aspects du mythe*, Paris, Gallimard, 1963, p. 207-211.

⁹ E. LE ROY LADURIE, dans G. DUBY et A. WALLON (ss la dir. de), *Histoire de la France rurale*, t. 2, Paris, Seuil, 1975, p. 376-385.

tout pour les enfants, le phénomène essentiel, c'est le contrôle des naissances dans le mariage par le coït interrompu. Celui-ci résulterait avant tout selon cet auteur, d'une double transformation: celle du rapport conjugal où la femme, voulant limiter les grossesses successives, joue un rôle plus important qu'on ne l'a cru; et celle d'une prise de conscience progressive — sous la pression de l'Église entre autres — des responsabilités parentales¹⁰.

Ainsi, histoire des mentalités et démographie historique se rejoignent. Tandis que la première tend notamment à mettre en question ou à approfondir la portée de la christianisation et de son recul, la seconde débouche sur l'arrière-plan moral et religieux. Il est évident qu'une telle jonction est en elle-même fort prometteuse. Mais il en est une autre qui le sera peut-être davantage encore, car il s'agit en même temps de rendre compte de la précocité de la limitation des naissances dans le cas de la France: et c'est la mise à l'épreuve des interprétations françaises en cours, à la lumière comparative du cas de l'Angleterre. Ce *Birth Control* qui semble se répandre dans l'Hexagone un siècle plus tôt qu'ailleurs, est du reste fort intéressant à bien des égards. Car enfin «l'éclatante originalité de la France» qu'y voit Pierre Goubert, en quoi consiste-t-elle? Elle pose des questions sans fin, prévoyait-il lui-même¹¹. Le recours aux procédés anticonceptionnels explique, chez Jean Meyer, un recul des illégitimes et des abandons d'enfants à partir des années 1770 et plus encore à partir de la Révolution. Si l'on poussait jusqu'au bout sa pensée de tout à l'heure, faudrait-il conclure que la morale sexuelle et familiale se dégrade en France un siècle plus tôt qu'en Angleterre ou ailleurs? En fait, c'est plutôt du côté du jansénisme, qu'à la suite de Chaunu, Meyer voit une explication de la limitation française des naissances. Pour Le Roy Ladurie par contre, cette voie n'est intéressante que lorsqu'elle rejoint celle de la déchristianisation. Ce sont les retombées de la Révolution et de l'Empire qui paraissent expliquer le cas français¹². Mais c'est J.-L. Flandrin qui esquisse à ce propos une démarche comparative: il souligne notamment l'ampleur probablement plus forte qu'ailleurs de la mortalité infantile française, et son influence sur la prise de conscience des responsabilités parentales. Et d'autre part, la précocité de la mise au travail des enfants, hors du milieu familial en Angleterre: dans ce pays «l'expulsion des adolescents réglait certainement des problèmes que les paysans français du XIX^e siècle ont réglés par la contraception»¹³.

On chercherait en vain, chez George Rudé, une prise de position au sujet du «dérèglement» qu'aurait connu la Révolution française en 1791 et

¹⁰ J.-L. FLANDRIN, *Familles, parenté, maison, sexualité dans l'ancienne société*, chap. IV.

¹¹ P. GOUBERT, *Clio parmi les hommes*, Paris-La Haye, Mouton, 1976, p. 206 et 210-211.

¹² E. LE ROY LADURIE, *op. cit.*, p. 377-378; P. CHAUNU, «Malthusianisme démographique et malthusianisme économique. Réflexions sur l'échec industriel de la Normandie à l'époque du démarrage», dans *Annales E.S.C.*, no^o 1, 1972, p. 18.

¹³ J.-L. FLANDRIN, *Familles, op. cit.*, p. 229-233.

1792¹⁴. Mais il est évident que son esquisse sur *La participation populaire à la Révolution* se situe dans le sillage de Georges Lefebvre. Tout en admettant que la Révolution a une dimension « bourgeoise », et qu'elle s'insère en un sens dans un mouvement « atlantique », Rudé souligne qu'elle connut aussi une participation populaire considérable : que c'est d'ailleurs un de ses traits spécifiques. Puis il rappelle que, de 1789 à 1795, les sans-culottes en particulier, jouèrent un rôle important, tantôt sous l'influence des formations feuillantine, girondine ou montagnarde, mais parfois aussi comme mouvement distinct ; les sans-culottes disposant d'ailleurs peu à peu de chefs issus de leurs rangs et formulant jusqu'à un certain point leurs propres orientations sociales et politiques¹⁵.

Après les avoir trop longtemps boudées, les historiens français commencent à s'intéresser sérieusement à l'historiographie et à la sociologie de la connaissance historique. Outre le petit livre iconoclaste de Jean Chesneaux, les thèses d'Yvonne Knibiehler et de Carbonell, le *Jury pour la Révolution* de Jacques Godechot, ou encore le numéro que la *Revue historique* vient de consacrer au centenaire de sa fondation, sont autant d'exemples d'un changement de plus en plus évident. « *L'éclair de Juillet* » sur les chemins de l'histoire de Louis Trenard, qui clôt la série de textes que voici, témoigne donc de ce courant tout récent. Cependant cet article est consacré à l'influence des Trois Glorieuses sur la connaissance, plutôt que sur l'idéologie des intellectuels férus d'histoire. Sa conclusion est attendue : « 1830 ne constitue pas une rupture ». N'empêche que le rappel de certains témoignages est des plus utiles, tel celui de Michelet, chez qui la révolution de juillet fait prendre conscience du rôle du collectif en histoire.

¹⁴ Voir F. FURET et D. RICHEL, *La Révolution française*, 2^e éd., Paris, Fayard, 1963. G. RUDE a évoqué la thèse de ces deux auteurs dans *Interpretations of the French Revolution*, London, The Historical Association, 1972, p. 29-30. Comme le dit Godechot, leur conception d'un « dérapage » n'est d'ailleurs pas entièrement neuve. On la perçoit dès la génération de l'époque révolutionnaire, J. GODECHOT, *Un jury pour la Révolution*, Paris, Laffont, 1974, p. 368. Voir aussi, dans un sens analogue, le compte rendu de Rodolphe Reuss pour les vol. sur *La Révolution*, de P. SAGNAC et G. PARISET, publiés dans l'*Histoire de France contemporaine* de E. LAVISSE, dans *Revue historique*, t. 140, 1922, p. 76.

¹⁵ À ce propos, le passage de G. Rudé sur la transmission et la transformation des idées et du vocabulaire venus d'en haut, rejoint l'intéressant article de S.M. GRUNER, *Le concept de classe dans la Révolution française*, publié ici même, vol. IX, n° 18, 1976, p. 406-423.

¹⁶ J. CHESNEAUX, *Du passé faisons table rase?*, Paris, Maspero, 1976; Y. KNI-BIEHLER, *Naissance des sciences humaines : Mignet et l'histoire philosophique au XIX^e siècle*, Paris, Flammarion, 1973; Ch.-O. CARBONELL, *Histoire et historiens. Une mutation idéologique des historiens français 1865-1885*, Toulouse, Privat, 1976; J. GODECHOT, *op. cit.*